

Le débardage au cheval, une nécessité pour une partie de la filière forêt-bois

Comme beaucoup de métiers anciens, le débardage au cheval tend à perdre du terrain. Raison pour laquelle certains s'inquiètent quant à l'avenir de la profession et à la transmission de ce savoir. Pour une partie de la filière forêt-bois, ce savoir-faire reste en effet précieux et indispensable.

En 2023, un recensement réalisé par l'association Meneurs avait permis d'identifier 51 personnes ayant des activités professionnelles en forêt avec leurs chevaux en Région wallonne. Ce chiffre se décomposait en 20 débardeurs en activité professionnelle principale et 31 débardeurs exerçant des activités complémentaires occasionnelles. En comparaison avec un recensement similaire de 2006, on observe surtout un recul au niveau de la catégorie des débardeurs en activité professionnelle principale. D'où les craintes : au-delà du nombre de débardeurs, l'enjeu est aussi la conservation et la transmission d'un savoir-faire, de compétences et de lignées de chevaux aptes au travail.

Un métier de passion

Force est de reconnaître qu'il s'agit d'un travail physique difficile. Au vu des conditions météorologiques, les conditions de travail peuvent être pénibles. Par ailleurs, le temps de travail consacré au débardage et à l'entretien des chevaux est très important pour un salaire peu rémunérateur, selon l'asbl Meneurs. Pas étonnant dès lors que la plupart des débardeurs au cheval évoquent un métier de passion. Sans cette passion, vous ne vous lancez pas dans le métier. À ce niveau, nous vous invitons vivement à visionner le témoignage d'une jeune débardeuse au cheval via le lien ci-dessous.

Indispensable sur certains chantiers

Pour les marchands de bois et les chantiers de découpe, le débardeur au cheval est un partenaire indispensable sur certains types de chantiers. Avec son entreprise Gaume Bois, Jean-Louis Bodart travaille réguliè-

rement avec des débardeurs au cheval. Souvent le même en priorité mais il lui arrive, selon les chantiers, de faire appel à d'autres débardeurs.

Le débardage au cheval reste indispensable dans les peuplements qui n'ont pas été prévus pour une mécanisation et où il n'y a pas de layons d'exploitation pour les machines, déclare Jean-Louis Bodart, exploitant forestier. C'est de moins en moins fréquent, mais il reste encore de nombreux peuplements avec des cloisonnements trop éloignés pour les machines. Dans ce contexte, ce sont davantage les choix des propriétaires et/ou gestionnaires forestiers d'aménager ou pas des layons d'exploitation qui déterminent s'il y a recours au débardage au cheval. Avec des cloisonnements d'exploitation toutes les 15 lignes, un propriétaire favorise clairement le cheval. Si les cloisonnements sont plus rapprochés, il vise un débardage mécanisé. Libre à chaque propriétaire de faire son calcul pour évaluer s'il est plus intéressant pour lui de vendre son bois de première éclaircie moins cher et de disposer de plus de bois sur sa parcelle en fin de parcours ou, au contraire, de sacrifier quelques lignes pour favoriser un débardage mécanisé. À mon niveau, les deux approches ont du sens et il ne me revient pas de choisir entre l'un et l'autre. Je pense qu'il y aura toujours besoin de débardeurs au cheval en Belgique parce que notre forêt est très morcelée et qu'il n'est en rien justifié d'aménager des layons dans des petites parcelles.

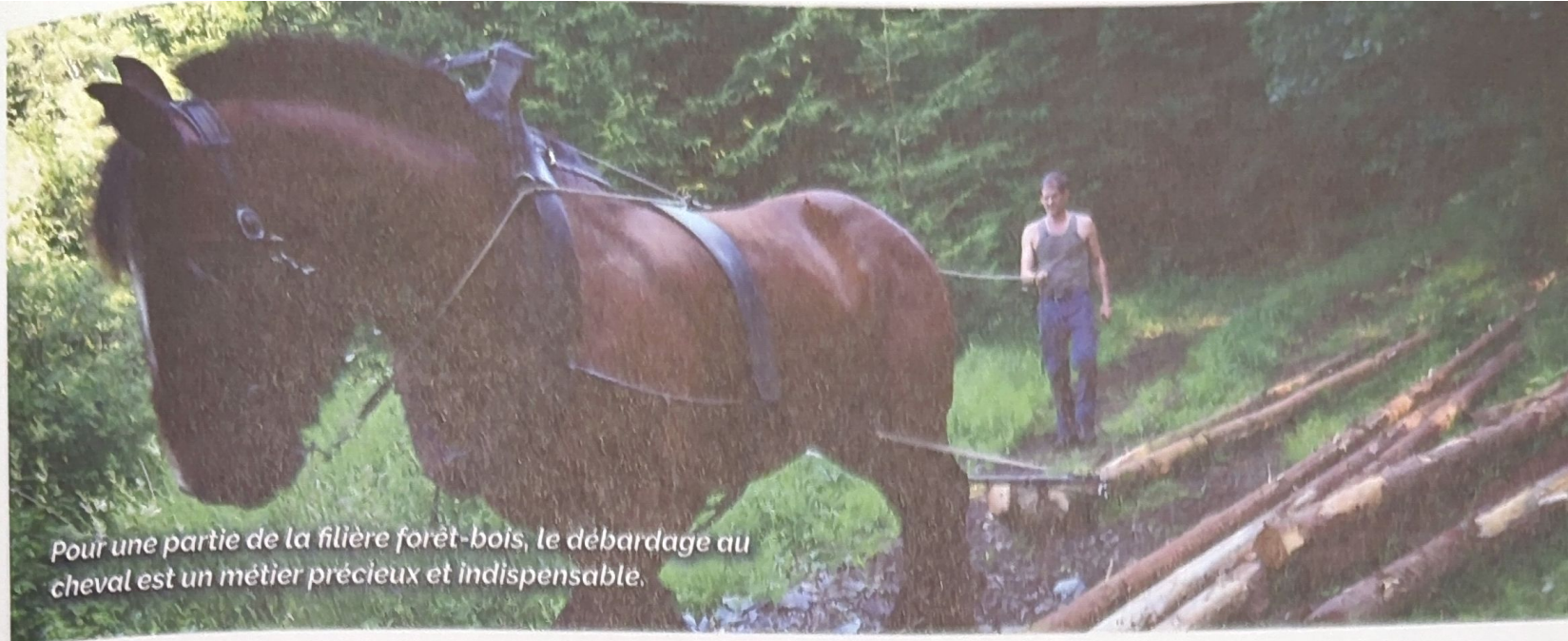
Revaloriser la profession

Maxime Kuypers, responsable de la société d'exploitation forestière Forest Max spécialisée dans la récolte de bois en long pour la production de

piquets et poteaux, opère presque exclusivement avec des débardeurs au cheval. *Je ne sais pas comment on pourrait se passer des chevaux, dit-il. Le jour où ils ne seront plus là, nous disparaîtrons aussi. Et inversement. Je ne m'inquiète pas encore à court terme, mais ça pourrait coïncider à moyen terme si ce métier n'est pas davantage mis en valeur et revalorisé financièrement pour attirer des plus jeunes dans le métier. La moyenne d'âge dans le secteur me semble relativement élevée. Sans un changement de mentalité, ce métier va se perdre. À mon sens, il faudrait encourager le recours au cheval pour les premières et deuxième éclaircies. Certains catalogues l'imposent mais d'autres propriétaires préfèrent le rendement et la rentabilité du débardage mécanisé. Bien entendu, tout le monde apprécie le cheval et l'image qu'il dégage, mais le choix est souvent vite fait si la mécanisation peut rapporter un peu plus. De mon côté, j'essaie de soutenir le métier en confiant des chantiers complets aux débardeurs au cheval et pas uniquement les zones non accessibles aux machines. C'est aussi plus valorisant pour eux.*

Des atouts à faire valoir

Du côté des débardeurs au cheval, on estime que le côté mobile, maniable et souple de cheval constitue un atout dans l'optique d'une évolution vers des forêts irrégulières avec une gestion sylvicole proche de la nature. D'après l'asbl Meneurs, le potentiel du cheval est évident lorsque le volume moyen des bois est inférieur ou égal à 0,25 m³ (mais il reste efficace jusque 0,5 m³) et lorsque les distances de débusquage restent inférieures à 70 mètres. Plus le peuplement est dense, moins le cheval sera réellement productif, mais plus il le sera



comparativement à la machine. On estime que le cheval sera favorisé par rapport au tracteur tant que le nombre de tiges à l'hectare après exploitation est supérieur à 1 500. Une fois qu'il reste moins de 600 tiges à l'hectare, ce facteur n'est plus un incitant au cheval. Enfin, une pente légère favorise le cheval et une montée légère induit une petite réduction de sa rentabilité. Par contre, une montée forte, supérieure à 15 %, pénalise largement le cheval.

L'analyse menée par l'association Meneurs avait également pour objectif d'identifier les freins et les opportunités pour le redéveloppement du secteur mais aussi de proposer des pistes d'actions sur le court, moyen et long termes pour redynamiser le métier durablement.

L'avis de l'association Meneurs

Pour Gaëtan Pyckhout, responsable de l'association Meneurs, nous nous trouvons à court terme dans une situation de sauvetage. Le problème est financier. La tarification actuelle ne permet pas aux débardeurs au cheval de vivre dignement de leur travail. Pour arriver au salaire moyen d'un ouvrier en Belgique, à savoir 1890 €/mois, il faudrait que les débardeurs dégagent un supplément de 10.000 € nets par an. Sachant que les besoins actuels de la filière nécessitent environ 15 débardeurs au cheval à temps plein, cela ne représente finalement pas un montant insurmontable. D'où la demande d'une nouvelle subvention auprès de la Région Wallonne, car nous ne sommes plus subsidiés pour l'instant pour soutenir la profession, trouver des solutions et organiser l'aide éventuelle aux débardeurs. Pourquoi ne pas envisager un fonds de solidarité interne à la filière

bois car ce sont finalement les petits bois et leur récolte qui permettent de produire des gros bois de qualité ? Un tel mécanisme pourrait permettre, dans un premier temps, de maintenir l'outil, de sorte à conserver un minimum de débardeurs et de chevaux en activité et, dans un second temps, d'offrir un avenir aux débardeurs au cheval, mais aussi aux acteurs de la filière forêt-bois qui ont besoin de ce mode de débardage. Les deux avenir sont liés, dit-il.

Sur le moyen terme, Gaëtan Pyckhout n'exclut pas une certaine forme de rééquilibrage. Face aux nouvelles formes de sylviculture prônant davantage de mélanges, la filière devra inévitablement s'adapter. Le cheval a une carte intéressante à jouer sur ce plan. Peut-être, la filière n'aura-t-elle tout simplement pas d'autre choix que de faire appel à des débardeurs au cheval pour disposer de bois ? Encore faut-il pouvoir garantir que le métier et le savoir-faire ne disparaissent pas d'ici là. Dans le contexte géopolitique actuel, l'évolution du coût des carburants et des machines peut elle aussi jouer en notre faveur car la mécanisation pourrait devenir moins accessible financièrement parlant pour les premières éclaircies. Par ailleurs, rappelons aussi qu'un rapport de l'ONU

de 2022 soulignait l'intérêt de soutenir la traction animale. Nos services sont parfaitement duplicables à l'avenir dans d'autres situations comme pour du fauchage ou du balayage public. Cela pourrait ouvrir des portes.

L'avis de la Confédération Belge du Bois

L'utilisation du cheval est et restera nécessaire pour la récolte de certains types de bois et notamment pour le débusquage des bois en longs dans les 3 premières éclaircies afin d'approvisionner les chantiers de découpe qui produisent les bois de spécialités tels que les tuteurs, les piquets, les perches et les poteaux. Le débusquage au cheval restera également nécessaire dans les lots de bois qui ne sont pas cloisonnés ou dans les lots dont les cloisonnements sont trop espacés. On notera toutefois que le cheval garde des limites en matière de dimensions des bois qu'ils peuvent débusquer.

La Confédération Belge du Bois soutient donc les actions de promotion des activités de débardage au cheval tout comme elle soutient les autres méthodes d'exploitation qui doivent dépendre des types de valorisation du bois et des conditions de terrain de chaque lot de bois.

Plus d'infos

Témoignage de Thelma sur le débardage au cheval : <https://www.youtube.com/watch?v=arLXG85X6AA>

Association Meneurs : <https://meneurs.be/>

